L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TRÈS-HAUTE MUNICIPALITÉ.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI, 1er SEPTEMBRE 1845.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WHISE.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES — Une pinasse par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces — Les gouvernante et personnes tenant magasin de détail, 500; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 500; les agens pour navires, négocians et banques à vapeur, ou les maisons de commerce ayant la commission 350. Ces abonnements ne paient à l'avance et n'avancent.

Le privilège des abonnés ne s'étend qu'à un carré chaque jour, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES faites autrement que la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que vente à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons et terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou noyés, etc., etc., ne seront insérées au compte ci-dessus et aux prix ci-dessus accordés.

LES ANNONCES qui ne portent pas de date de l'époque de l'insertion seront publiées pendant un mois, et dernière ainsi payées en conséquence de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique; les annonces en articles d'une nature personnelle (lorsqu'elle pourront être admises), paieront le double du prix ordinaire et d'avance.

Leonard Sturtevant & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITEURS,
VENDENT EN GROS
DE L'HUILE DE BALEINE, DE SPERME ET DE LIN
Savon, Chandelles, Thés, Blanc de Plomb, Peinture noire &c. &c.
No. 12, rue de la Vieille-Levée,
9 janv—1 an Nouvelle-Orléans

WILLIAM DAVIDSON & CO.
COMMISSION,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien,
Magasin en gros de Drogues, de Peintures d'Huiles, & Médicaments spéciaux, Articles pour les cosmétiques, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Exclusive Cédée et St. Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.
☞ Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.
2 nov 1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John O. Agnew.
Geo. & Robt. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82,
10 nov Nouvelle-Orléans

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.

JOHN HARROD, FRANCIS DARLING, C. FOSTER
HARROD, DARLING & Co.
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
et
Agents de la Ligne de Boston et de Nlle. Orléans,
No 19, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans
17 juin

DAVID & CHAPOS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue de Chartres, précédé Conti.
4 juin

J. F. BERCIER FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co
Grocers et marchands en général, No. de Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraiches, vins, liqueurs etc., à des prix bas. 29 oct
Nouvelle Orléans.

F. LAJUDIE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
Ed. Produits de la Havane.
SUCRE, CAFE,
TABAC, CONFITURE
EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Tabac, Cigares.
DES avances libres seront faites sur consignations et produits à bord, ou à destination de New York, Boston, Philadelphie, Baltimore, Charleston, Savannah, Liverpool, Havre, Kingston et Jamaïque. WOOD & SIMMONS,
14 jn 10 Magasins.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
MR. TRON, prévient le public qu'il a transport son bureau de peser sur dépôt et d'acheteur d'or et d'argent de la rue St. Louis, No. 77, il est présentement, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, No. 104, et continue, comme par le passé, à faire des prêts sur tout genre de marchandises et de consignations, et prend, également les achats d'or et d'argent, tout, il paie la véritable valeur de ces matières. Les personnes qui désirent de ses services peuvent en user en toute confiance.
7 juin—1an

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre le feu.
Nouvelle Orléans, 4 août 1845.
A UNE assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, M. Mathew Kerr, président du Bureau, F. N. Wood Esq. a été unanimement élu président.
GEO. C. LAWRASON,
6 août Secrétaire

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN. Bureau rue du Camp, No. 10.
Directeurs:
W. A. Gasquet Président.
Wm. W. Montgomery, J. B. Lelieur,
J. Dunlap, Felix Pitot,
A. Gordon, R. W. Montgomery,
J. C. Harrison, W. C. Rogers,
CHS. BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriété contre les risques d'un, et un an; les primes payables, et en cas de perte, les réclamos sont faite avec promptitude et libéralité.
17 mars

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Ouest et contre l'incendie.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1845.
CETTE Compagnie dans les vues de clôturer ses affaires, a fait assurer à la Compagnie d'Assurance de New York, dite "Mutual Insurance Company" sous l'agence de L. Matthews. Toutes les personnes dont les polices sont sur le Bureau de l'Ouest, seront, sur présentation de leurs polices, mises en transfert, à moins que possible.
GEORGE C. LAWRASON, Secrétaire
3 juil

OFFICIEL.
DEPARTEMENT DU TRESOR.
Nlle. Orléans, 10 juillet 1845.
LES porteurs des coupons intérêt du Bons de l'Etat de la Louisiane (Système Pelican) sont informés que les Banques hypothécaires et des Municipalités Nos. 1 et 3, de la Nouvelle Orléans, sont prêtes de les présenter pour en recevoir le paiement au Bureau du Trésor, rue du Canal.
Wm. DE BLEYS,
Trésorier de l'Etat.
12 juil—12, 17, 25, 30, août 1er, 4, 11, 12, 18, 25.

Dr. Stephen H. Bardasch,
No. 16, rue Carondelet, entre Canal et Commune.
A le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il est de retour en cette ville, et tient constamment douze nègres, dont cet Etat. Comme nouveau et électriques, pour mériter la continuation de la confiance qu'ils ont accordée ses amis et le public de la Nouvelle Orléans.

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI.
LEÇONS DE POLKA.
UNE classe a lieu à sa résidence, rue ROYALE, No. 182, tous les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.
La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons à huit heures du matin, quatre heures et demie et le samedi à une heure P.M.
Les élèves de cette classe pourront se faire voir.
Toutes les danses de caractère sont enseignées à part.
M. Devotiseus des leçons particulières à domicile.
Il enseigne la danse dans les institutions suivantes:
Mme Ucnard, rue Bourbon, No. 10
Mlles. Allison, encoignure Carondelet et St Joseph.
Mme. Baquié, de Royale et Toulouse.
Mme. Zeller, rue du Camp, No. 32.
Août 1845. 1er Juin.
A Lyrée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Lousanaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie de Person, passage de la Bourse.

MOUSSELINE CLAIRE A BAS PRIX.
LE soussigné vient d'acheter à vendre, 4000 yards de mousseline claire, de divers genres, propres aux 2000 yardes de Batistes, couleur forte, d'une yarde de large, qu'il vendra à 15 cents la yarde.
1000 yardes présente de 24 à 25 cents.
1000 yardes de superfine, de 25 à 30 cents.
Tous ces articles sont offerts à moitié prix de ce qu'à coûté l'importation, et meritent l'attention des dames.
Aussi:—A bas prix—De la toile aux prix de 56 à 80 la pièce; disposé, toile à drap &c. pour régler le stock de la saison actuelle.
1 août Encoignure Dauphine et Chartres
J. M. SIMPSON.

LIQUEURS — Le soussigné offre à vendre les liqueurs américaines ci-après désignées:
30 barils brandy de Nordt, 20 de genièvre
20 caisses excellentes eau de vie de pêche, de Baltimore.
30 barils vieux whiskey Monongahela, de 4 ans.
30 demi barils idem, de 3 ans.
25 barils vieux whiskey de Bourbon, 20 de la de Seigle
4 août SMITH BRYAN,
30 Douane

CIGARES DE LA HAVANE.
REÇU par ledernier Tri, Empresario et entrée arrivées récemment de la Havane, et en magasin, tous ces milliers cigares, savoir:
15,000 Excelsior regalia, 10,000 Fama regalia.
20,000 La Florinda regalia, 15,000 La Victoria regalia.
20,000 La Sylva regalia.
10,000 La Lola Cabana regalia.
4,000 Excelsior Imperiales, 5,000 La Victoria do.
8,000 Upmann Imperiales.
30,000 Excelsior Caballeros Cazadores.
10,000 Excelsior Canones, 5,000 Excelsior Grandes.
30,000 Regalias Damas, 10,000 Upmann do.
10,000 Vegueros Legitimos.
130,000 Habar, des marques Cubres, Excelsior, Diana Taverda, Tres Coronas et Palma Celebrada.
Le tout est offert en vente à bas prix, pour du comptant, ou de bonnes effets de la ville, par
E. JOHNS, 119 Poydras,
En face du Theatre Amerikain.
19 juil

DIVERSES, 200 barils magueraux Nos. 1, 2 et 3 - 150 de do nouveau du Mich. No. 3;
300 cannes jonc, 75 cellis savon, 200 do hareng,
100 trappes beurre de Goshen,
100 do fromage de l'Ouest,
500 nattes pailles de paille,
1000 bariles clous de Sussler,
1200 caisses savon de Boston et de New York,
1200 boîtes do
180 coils cordes de Wesley & Wooley,
1000 de cordes et cirage de Mason de Philadelphie,
300 balles riz en pilon,
5 cannes Chapeaux de Panama,
100 cuivre assorti,
150 do balances en balle, 1 et 2 livres—A vendre par
MARROD, DARLING & Co.
31 juil 49, Commune

A VENDRE en débarquement du navire Edouard, venant de Bordeaux:
100 demi bouteilles Vin blanc Haut Sauterne;
4 douzaines Fil à voile;
120 mille Bouchons ordinaires;
3 barres de Verrats;
40 bottes Balances tortes;
1 caisse Blanc à bouteilles.
1 ja DUDOUYT & TEULADE,
13, rue Toulouse

Nouvelle-Orléans:
LUNDI MATIN, 1er SEPTEMBRE 1845.

CANDIDATS WHIGS:
POUR GOUVERNEUR,
WILLIAM DEBUYS.
POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
EDWARD SPARROW.

Ce qui vient de se passer en Kentucky prouve mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnemens du monde les sentimens respectifs qui animent les possesseurs d'esclaves et les abolitionistes; la tolérance des premiers et la violence des seconds.

M. Cassius M. Clay établit, il y a quelque temps, un journal abolitioniste à Lexington, prêchant l'émancipation des esclaves en Kentucky. Le fait seul de l'établissement d'un semblable journal au sein d'un pays à esclaves, et cela par un enfant du pays même, était sans contesté la débonnaireté de la population.

Au commencement, M. Cassius conduisit son journal avec une certaine modération; mais cette modération disparut graduellement pour faire place à l'injure, à l'outrage et au langage le plus incendiaire. Alors la population s'en émut avec raison. Il n'est pas possible de voir tranquillement un incendiaire promener la torche allumée autour de sa demeure dans l'intention avouée d'y mettre le feu. On essayables remontrances amicales, mais inutilement. Le journal qui avait pour titre le *True American*) n'en devint que plus violent.

La population se réunit dans cet état de choses pour aviser aux moyens de se débarrasser de cette nuisance, et un comité fut chargé d'aller prier l'éditeur du *True American* de discontinuer sa publication. A cette demande M. Cassius, qui se trouvait au lit, malade, répondit par un refus péremptoire, couché même en des termes peu convenables.

Cela se passait le 15 août. Informée de ce refus, la population de Lexington convoqua de suite un meeting, sans acception de parti, pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire.

Le meeting se tint trois jours après, le 18, sous la présidence de M. Walter Bullock. Le président donna lecture d'une communication de M. Cassius M. Clay, communication infiniment plus modérée que sa réponse verbale au comité. Il disait "que malade depuis plus d'un mois, la rédaction de son journal avait été nécessairement confiée à quelques uns de ses amis; que leurs articles, qui avaient provoqué les plaintes actuelles n'avaient même pas été lus par lui, assurant qu'il ne les aurait pas insérés s'il avait pu les lire; qu'enfin il promettait d'être plus circonspect à l'avenir.

"Que d'ailleurs il n'abandonnera jamais ses droits constitutionnels; et qu'il était aussi intéressé que qui que ce soit à la prospérité de l'Etat.—Enfin il promettait de ne plus laisser imprimer un seul mot sur l'esclavage jusqu'à ce que sa santé lui permet de reprendre lui-même la direction du journal."

Après avoir écouté avec beaucoup d'attention cette communication, M. Thomas F. Marshall qualifia comme elle le méritait cette publication incendiaire du True American et proposa les résolutions suivantes qui furent adoptées à l'unanimité:

1o. Qu'aucune presse abolitioniste ne doit être tolérée au Kentucky.

2o. Que si l'imprimerie du True American est abandonnée sans résistance, on ne détruira rien; les presses et le caractères seront soigneusement emballés et envoyés hors de l'Etat, soumis aux ordres de M. Cassius M. Clay.

3o. Que si l'on veut faire résistance, on emploiera la force.

4o. Que si l'on fait des tentatives pour faire revivre ce journal, le meeting se réunira de nouveau.

5o. reproduit, en la motivant, la pensée du paragraphe 1er.

6o. Le président est autorisé à nommer un comité de vingt-sept membres chargé de s'emparer du matériel du True American et de l'envoyer à Cincinnati."

Le comité de soixante membres fut nommé séance tenante, et nous remarquons parmi les noms des citoyens les compétents, celui du fils de M. Henry Clay, James B. Clay. Ensuite le meeting s'ajourna pour quelques heures.

A la reprise de la séance le comité fit son rapport, exposant que tout le matériel du journal avait été emballé et embarqué pour Cincinnati. Le but du meeting était atteint.

Le gouverneur Metcalfe fit ensuite un discours dans lequel il repousse convenablement l'accusation portée quelquefois contre les whigs d'être favorables aux abolitionnés, et en fit voir toute l'absurdité.

Le Lexington Reporter, auquel nous empruntons cette lutte, termine en faisant remarquer que rarement de actes de cette nature se passent tranquillement. A Alton, une presse fut brisée, et plusieurs personnes tuées; à Cincinnati une presse fut brisée, la caserne jetée et de grands dégâts commis. A Lexington, au contraire, la population tout entière quoique provoquée et sous l'impression d'une grande excitation, sa assez d'empire sur elle même pour respecter scrupuleusement les personnes et les propriétés.

TEXAS.

Le navire à vapeur *Alabama* est arrivé samedi venant de la baie d'Aransas d'où il était parti le 27 août. Cet arrivage a été accueilli avec joie, car il prouvait victorieusement combien étaient fausses les absurdes inventions qu'on avait fait courir sur le sort d'un bâtiment qui portait tant de citoyens auxquels on s'intéressait. La traversée d'aller, aussi bien que celle de retour, n'a été marquée par aucun accident. Dans la première seulement des vents violens ont régné quelques temps, mais cela n'a point du tout retardé son voyage. Le 24 août, il entrait dans la baie d'Aransas, le jour suivant il touchait à l'île St. Joseph et y débarquait heureusement, avec l'aide du Monmouth, les volontaires et les troupes régulières qu'il avait à bord. L'ensemble des ces troupes s'élèvant à quatre ou cinq cents, à dû rejoindre le général Taylor qui était, comme nous l'avons dit précédemment, campé à Corpus Christi, avec environ 900 hommes.

Arista, dit-on, était à Matamorros. Notre correspondant nous écrit qu'il avait sous ses ordres un corps de 2,000 hommes, tandis que plusieurs autres petits corps se trouvaient répandus dans les environs de cette ville. Rien ne faisait prévoir le commencement des hostilités; car Arista restait tranquillement à son poste, sans avoir l'air de préparer la moindre manifestation.

Le brick Wm Joy est entré le 24 août dans la baie d'Aransas avec deux compagnies du 4e d'infanterie; il est resparti le 26 pour Matagorda. Plusieurs autres bâtimens étaient arrivés avec des approvisionnemens et des munitions pour les troupes.

L'état sanitaire des Réguliers et des troupes ne laissait rien à désirer; leurs dispositions morales étaient excellentes. Le général Taylor peut, à l'heure qu'il est, disposer de 2000 hommes, bien organisés et pleins de courage, qui sont en état de lutter avec avantage contre toutes les forces dont pourrait disposer Arista.

A bord de l'Alabama, est venu le lieutenant Fry avec des dépêches du général Taylor.

Journal de Medecine et de Chirurgie de la Nlle. Orléans — Nous avons vous les yeux la livraison de septembre de ce recueil scientifique, qui se distingue par le talent et la sagacité de ses rédacteurs. On y remarque, entre autres articles, un travail du docteur Harrison sur les symptômes et la pathologie de la fièvre jaune, travail plein d'intérêt et de lucidité qui s'achevera dans le prochain numéro. Il faudrait également citer des observations médicales d'une réelle importance par divers membres du Collège médical, ainsi que les notices sur de nouveaux ouvrages de médecine, les extraits empruntés à divers traités, enfin les nouvelles médicales. En somme, ce recueil s'élève au niveau des meilleures publications du genre.

CHRONIQUE LOCALE.

Il résulte d'enquêtes faites par le coroner Ramos, qu'un jeune nègre d'environ dix ans, s'est noyé dans un puits au coin des rues Magazine et Bossin—Et qu'une femme nommée X. Gunson, est morte subitement dans sa maison rue Barthélémy, d'une congestion cérébrale.

Patrick Rech, accusé d'avoir assailli un officier de police, a été envoyé devant la Cour Criminelle par le recorder Génois.

Aleck, esclave de M. S Roman, a été pris hier par M. Guitach, 107 Vieille Levée, emportant un paquet d'effets. Il est en prison.

James Hamond, ex-pensionnaire du pénitentiaire de Baton Rouge, a été arrêté hier par l'officier de police Trascaze, au moment où il se livrait à son ancien métier. Il comparaîtra ce matin devant M. le recorder Génois.

Thomas Morris, comparaissait hier devant le recorder de la Seconde Municipalité, accusé par M. B. Purcell, d'avoir escroqué $70. Il avait 665 sur lui au moment de son arrestation. Renvoyé en Cour Criminelle.

MARINE.—Le *Journal du Commerce* donne la liste suivante de nos forces navales dans les diverses parties du monde:

Escadre du golfe du Mexique—Frégate Potomac, vaisseau amiral du Commodore Conner; steamers Mississippi et Princeton, corvettes Saratoga, Falmouth, John Adams et St Mary; bricks Somers, Lawrence et Porpoise; goélette-vive Oca-Ka-Sya. En tout, onze bâtiments.

Escadre de l'Océan Pacifique—Frégate-Savannah, vaisseau amiral du Comm. Sloat; corvettes Warren, Portsmouth, Levant et Cyane; goélette Shark—6

Escadre des Indes Orientales qui doit être considérée comme faisant partie de l'escadre du Pacifique—Frégates Brandywine et Constitution; corvette Saint Louis, brick Perry—4.

Escadre de la Méditerranée—Frégate Cumberland, vaisseau amiral du Comm. Smith; corvette Plymouth—2.

Escadre du Pérou—Frégate Raritan, vaisseau amiral du Comm. Biddle; corvettes Boston; brick Bainbridge—3.

Escadre expédiée dans les Indes Orientales—Columbus de 74, vaisseau amiral du Comm. Biddle; corvette Vincennes—2.

Escadre de la Côte d'Afrique—Corvettes Jamestown, vaisseau amiral du Comm. Skinner, Yorktown et Preble; brick Truxton—4.

En tout d'armement, sans destination précise: A Norfolk, les frégates Congress et Columbia; brick Dolphin.—A Boston, la frégate United States; corvette Marion; brick Boxer.—A New York, corvette Dale—7.

Les navires suivants sont en réparation et seraient mis en état de service en cas de besoin: Frégate Constellation, corvettes Vandalia et Fairfield, à N. York; vaisseau-rasée Indépendance à Boston, et frégate Macedonian à New York—5.

Il était en ce moment en service ou en préparation pour le service: 11 bateaux dans le golfe du Mexique, 10 dans l'Océan Pacifique, 4 sur la Côte d'Afrique, 3 sur celle du Brésil, 2 dans les Indes Orientales, 2 dans la Méditerranée, en armement 7, en réparation 5; en tout 44 bateaux portant ensemble 1100 canons.

WASHINGTON.—Les juges Morrill et Godard, chargés de l'instruction préparatoire contre Wm. R. Elliott, ont décidé qu'il serait renvoyé en prison jusqu'aux prochaines assises de la Cour Criminelle qui s'ouvrent en décembre. Toutefois comme les juges de district peuvent, en vertu d'un *habeas corpus*, examiner l'accusé sur le meurtre de Z. Kendall et l'admettre à fournir caution, ils ont décidé que, dans ce cas, la caution relative à la tentative de meurtre sur la personne de Bailey, serait fixée à $3000.

NEW YORK.—Un horrible accident est arrivé sur le chemin de fer de Mohawk; une voiture traversait le chemin; elle fut prise en travers par le remorqueur et renversée. Sur cinq personnes qu'elle renfermait, une fut tuée et horriblement mutilée; une autre grièvement blessée; les trois autres eurent le bonheur d'échapper.

—Les troubles de l'anti-rentisme paraissent s'étendre dans l'Etat; et jusqu'à présent les seules mesures qui aient été prises, c'est l'agitation d'un certain nombre d'individus soupçonnés d'avoir pris part aux derniers désordres.

PHILADELPHIE.—Un maître de maison s'aperçevait que depuis quelque tems des soustractions avaient lieu dans le garde-manger où il renfermait surtout des plats de dessert et autres friandises. Afin de les prévenir, un beau soir, au lieu de chatterie ordinaire, il enferma dans le susdit garde-manger une tortue-hausse; le voleur gourmet s'en vint, comme à son ordinaire, pour se donner franche lippée; mais il se sentit saisir vigoureusement la main par une gueule qui ne semblait pas disposée à la lâcher. La surprise et la frayeur lui firent pousser des cris qui amènèrent le maître de la maison. Celui-ci se hâta d'appeler ses hôtes et de la lumière. Qui fut confus! ce fut le malheureux que la tortue tenait encore par la main et dont chacun riait à qui mieux mieux. On fut obligé de couper la tête à la tortue pour le délivrer.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO

PAR ALEXANDRE DUMAS.

TROISIEME PARTIE.

(Pour les deux premières, voir l'*Abeille* du 20 novembre au 7 février.
Pour la troisième voir l'*Abeille* du 4 au 30 août.

TOXICOLOGIE.

C'était bien réellement M. le comte de Monte-Christo qui venait d'entrer chez Mme de Villefort, dans l'intention de rendre à M. le procureur du Roi la visite qu'il lui avait faite, et à ce non-toute la maison, comme on le comprend bien, avait été mise en émoi.

Mme de Villefort, qui était seule au salon lorsqu'on annonça le comte, fit aussitôt venir son fils pour que l'enfant rétablît ses remerciemens au comte, et Edouard, qui n'avait cessé d'entendre parler depuis deux jours du grand personnage, se hâta d'accourir, non par obéissance pour sa mère, non pour remercier le comte, mais par curiosité et pour faire quelque remarque à l'aide de laquelle il pût placer un de ces lazzis qui faisaient dire à sa mère: Oh! le méchant enfant; mais il faut bien que je lui pardonne, il a tant d'esprit!

Après les premières politesses d'usage, le comte s'informa de Mme de Villefort.

—Mon mari dîne chez M. le chancelier, répondit la jeune femme; il vient de partir à l'instant même, et il regrettera bien, j'en suis sûre, d'avoir été privé du bonheur de vous voir.

—Deux visiteurs qui avaient précédé le comte dans le salon, et qui le dévoraient des yeux, se retirèrent après de temps raisonnable exigé «la fois par la politesse et par la curiosité.

—A propos, que fait donc ta cousine Valentine? dit Mme de Villefort à Edouard; qu'on la prétendue alors que j'ai l'honneur de la présenter à M. le comte.

—Vous avez une fille, Madame? demanda le comte; mais ce doit être une enfant?

—C'est la fille de M. de Villefort, répliqua la jeune femme; une fille d'un premier mariage, une grande et belle personne.

—Mais méchant comme, interrompit le jeune Edouard en arrachant, pour en faire une aigrette à son chapeau, les plumes de la queue d'un magnifique paon qui était le douleur sur son perchoir doré.

Mme de Villefort se contenta de dire:

—Silence, Edouard!

Puis il ajouta:

—Ce jeune étourdi a presque raison, et répète là ce qu'il m'a bien des fois entendu dire avec douleur: Mlle de Villefort est, malgré tout ce que nous pouvons faire pour la distraire, d'un caractère triste et d'une humeur taciturne qui nuit souvent à l'effet de sa beauté. Mais elle ne vient pas, Edouard; voyez donc pourquoi cela.

—Parce qu'on la cherche où elle n'est pas.

—Où la cherche-t-on?

—Chez grand-papa Noirtier.

—Et elle n'est pas là, vous croyez?

—Non, non, non, non, non, elle n'y est pas, répondit Edouard en chantonnant.

—Et où est-elle? Si vous le savez, dites-le.

—Elle est sous le grand marronnier, continua le méchant garçon, en répétant, malgré les cris de sa mère, des mouches vivantes au perroquet, qui paraissait fort friand de cette sorte de gibier.

Mme de Villefort étendit la main pour sonner, et pour indiquer à la femme de chambre le lieu où elle trouverait Valentine, lorsque celle-ci entra.

Elle semblait triste en effet, et en la regardant attentivement on eût même pu voir dans ses yeux des traces de larmes.

Valentine, que nous avons entraîné par la rapidité du récit, présentée à nos lecteurs sans le leur faire connaître, était une grande et svelte jeune fille de dix-neuf ans, aux cheveux châtain clair, aux yeux bleus foncés, à la démarche languissante et empreinte de cette exquise distinction qui caractérisait sa mère; ses mains blanches et effilées, son cou nacré, ses joues marbrées de fugitives couleurs, lui donnaient au premier aspect l'air d'une de ces belles Anglaises qu'on a comparées assez poétiquement dans leurs allures à des cygnes qui se mirent.

Elle entra donc, et voyant près de sa mère l'étranger dont elle avait tant entendu parler déjà, elle salua sans aucune mièvserie de jeune fille et sans baisser les yeux, avec une grâce qui redoubla l'attention du comte.

Celui-ci se leva.

—Mademoiselle de Villefort, me bellemère, Mme de Villefort à Monte-Christo, en se présentant vous ont sans doute parlé de votre conservation, dans ces jours où, en ce pays, on ne sait pas trop si on doit se tuer ou se guérir.

—Et monsieur le comte de Monte-Christo, qui a été en Chine, empereur de la Cochinchine, où le jeune drôle en lançant un regard pétillant à sa sœur.

—Pour cette fois, Mme de Villefort a dit, et faillit s'irriter contre ce fils dont mes conseils ont rendu mon ami d'Edouard; mais tout au contraire le comte sourit et parut regarder l'enfant avec complaisance, ce qui porta au comble la joie et l'enthousiasme de sa mère.

—Mais, Madame, reprit le comte en renouant la conversation et en regardant tour à tour Mme de Villefort et Valentine, est-ce que je n'ai pas déjà, en l'honneur de vous voir quelque part, vous et mademoiselle? Tout à l'heure j'y songeais déjà; et quand mademoiselle est entrée, se vue a été une lueur de plus jetée sur un souvenir confus, pardonnez-moi ce mot.

—Cela n'est pas probable, Monsieur, Mlle de Villefort aime peu le monde et nous sortons rarement dit le jeune femme.

—Aussi n'est-ce point dans le monde que j'ai vu Mademoiselle, ainsi que vous, Madame, ainsi que ce charmant espiègle. Le monde paraîtra d'ailleurs m'est absolument inconnu, car, je crois avoir eu l'honneur de vous le dire, je suis à Paris depuis quelques jours. Non, si vous permettez que je me rappelle.... attendez.... Le comte mit sa main sur son front comme pour concentrer tous ses souvenirs:

—Non, c'est au théâtre.... c'est.... Je ne sais pas.... mais il me semble que ce souvenir est inséparable d'un rayon de soleil et d'une espèce de fête religieuse.... Mademoiselle tenait des fleurs à la main; elle était courait après un beau paon dans un jardin, et vous, Madame, vous étiez sous une treille en berceau.... Attendez donc, Madame: est-ce que les choses que je vous dis là ne vous rappellent rien?

—Non, en vérité, répondit Mme de Villefort; et cependant il me semble, Monsieur, que si je vous avais rencontré quelque part, votre souvenir serait resté présent à ma mémoire.

—M. le comte nous a vue peut-être en Italie, dit timidement Valentine.

—En effet, en Italie.... c'est possible, dit Monte-Christo. Vous avez voyagé en Italie, Mademoiselle?

—Madame et moi nous y allâmes il y a deux ans. Le médecine craignant pour ma poitrine et m'avaient recommandé l'air de Naples. Nous passâmes par Bologne, par Pérouse et par Rome.

—Ah! c'est vrai, Mademoiselle, s'écria Monte-Christo, comme si cette simple indication suffisait à ses souvenirs. C'est à Pérouse, le jour de la Fête-Dieu, dans le jardin de l'hôtelerie de la Poste, où le hasard nous a réunis, vous, Mademoiselle, votre fils et moi, je me rappelle avoir eu l'honneur de vous voir.

—Je me rappelle parfaitement Pérouse, Monsieur, où l'hôtelerie de la Poste et la fête dont vous me parlez, dit Mme de Villefort; mais j'ai beau interroger mon souvenir, et j'ai honte de mon peu de mémoire, je ne me souviens pas d'avoir eu l'honneur de vous voir.

—C'est dit-vous, si moi non plus, dit Valentine en levant ses beaux yeux sur Monte-Christo.

—Ah! moi je m'en souviens, dit Edouard.

—Je le crois volontiers, Madame, reprit le comte. La journée avait été brûlante; vous étiez, vous, dans vous qui n'activaient pas à monter de la colonnade. Mademoiselle s'éloigna dans les profondeurs du jardin, et votre fils disparut, comme il vient d'en avoir le droit, sans doute.

—Je l'ai vu, Monsieur, j'ai vu, dit Edouard, je lui ai même crié que le paon s'en allait.

—Vous, Madame, vous étiez dans la vigne; vous vous souvenez d'un jeune homme qui vous offrait des raisins que vous aviez pris pour lui, et qui vous disait que vous aviez pris pour lui, et qui vous disait que vous aviez pris pour lui, et qui vous disait